

**Avis d'arrêt des prises des jeux et résiliation des règlements des jeux à aléa immédiat en ligne de La Française des jeux accessibles par internet dénommés « TRESORS ENSABLES » et « INFILTR@TION »**

**Article 1**

Les prises de jeu sur internet des jeux à aléa immédiat en ligne « TRESORS ENSABLES » et « INFILTR@TION » pour lesquelles s'appliquent le règlement de l'offre de jeux à aléa immédiat en ligne ainsi que les annexes de ces jeux, sont arrêtées en principe dans la journée du 19 septembre 2022.

Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site [www.fdj.fr](http://www.fdj.fr).

Les prises de jeu dont le statut est « en cours » à la date d'arrêt des jeux « TRESORS ENSABLES » et « INFILTR@TION » pourront être terminées jusqu'à l'expiration du délai de trente jours visés à l'article 3 du règlement de l'offre de jeux à aléa immédiat en ligne disponible sur le site [www.fdj.fr](http://www.fdj.fr).

Par conséquent, les annexes au règlement de l'offre de jeux à aléa immédiat en ligne relatives aux jeux dénommés « TRESORS ENSABLES » et « INFILTR@TION » sont résiliées à compter du 20 octobre 2022.

Fait le 8 juillet 2022,

Par délégation de la Présidente directrice  
générale de La Française des jeux

Charles Lantieri